

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi 24 janvier 2012 à 19h30 à l'Hôtel de ville, situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger Larose et Brian Middlemiss.

ABSENCE MOTIVÉE : Inès Pontiroli, et Lynne Beaton conseillères.

Également présent, l'adjointe au directeur général.

La séance débute à 21h25.

12-01-979

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Règlement de nuisances
3. Demande à la C.P.T.A.Q. – 1926, route 148 – Pierre Crevier
4. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

12-01-980

DEMANDE À C.P.T.A.Q. – 1926, route 148 – Pierre Crevier

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but l'aliénation et la subdivision d'une partie du lot 2683458 pour l'utilisation à une fin autre qu'agricole, dans le but d'y construire deux (2) résidences unifamiliales;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage 177-01;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire désire continuer l'usage agricole de la propriété;

CONSIDÉRANT l'inventaire restreint des lots en zone résidentielle;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE ce Conseil supporte la demande pour l'aliénation et la subdivision d'une partie du lot 2683458 pour l'utilisation à une fin autre qu'agricole.

Adoptée

12-01-981

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h30 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».